

Questionnaire sur l'indexicalité du genre (du locuteur et/ou de l'interlocuteur)

Françoise ROSE francoise.rose@univ-lyon2.fr

04/06/2013

Ce questionnaire est mis à disposition des linguistes désirant détecter et décrire l'indexicalité de genre. Il a été construit sur la base d'un inventaire de l'indexicalité de genre dans les langues d'Amérique du Sud.

N'hésitez pas à envoyer vos questions, suggestions ou résultats à l'auteur du questionnaire.

L'indexicalité du genre renvoie à des distinctions formelles qui informent du genre des participants du discours (locuteur et/ou interlocuteur). Il ne faut pas la confondre avec le genre grammatical, qui marque le genre d'un participant à la situation exprimée par l'énoncé (interne au contenu propositionnel), notamment par l'accord avec la tête du syntagme nominal. L'indexicalité du genre peut se trouver dans des phrases dont le contenu propositionnel n'implique ni le locuteur ni l'interlocuteur en tant que participants de la situation exprimé.

(1) KARAJÁ *kɔwɔru* 'arbre, bois' (locuteur ♀) / *ɔwɔru* 'arbre, bois' (locuteur ♂)

(2) GUARANI DE BOLIVIE: *éé* 'oui' (locuteur ♀) / *tà* 'oui' (locuteur ♂)

(3) MOJEÑO TRINITARIO *ñipeno* 'sa maison à lui' (locuteur ♀) / *mapeno* 'sa maison à lui' (locuteur ♂)

NB: ♀/♂ symbolisent le genre indexicalisé du locuteur ou de l'interlocuteur et ne doivent pas être confondus avec les abréviations de genre grammatical M (masculin) et F (féminin).

1. Nom de la langue
2. Famille linguistique
3. Localisation géographique
4. Sources (références de publications, notes de terrain)
5. Coordonnées personnelles de l'enquêteur

Type d'indexicalité

6. Est-ce que la langue indexe le genre du locuteur (parler des hommes vs. parler des femmes), de l'interlocuteur ou des deux? Dans le dernier cas, penser à décrire précisément le nombre de catégories et leurs contextes d'utilisation.
7. La distinction est-elle catégorique (formes exclusives à un genre) ou graduelle (tendance statistique d'une forme à être fréquemment associée à un genre) ?

Domaine d'indexicalité

Le genre du locuteur/interlocuteur est-il indexicalisé...

8. dans le lexique ? Si oui, dans combien d'unités lexicales ? Dans quelles classes sémantiques?

NB: Attention à ce que la distinction lexicale ne soit pas basée sur le genre du référent pour les noms (comme dans *fils/fille*), le genre d'un argument du verbe pour les verbes (par ex les verbes exprimant des activités typiques des hommes ou des femmes, Cf. (4)), le genre du possesseur pour les termes de parenté (ne pas utiliser les termes de parenté à la 1^{ère} personne ou leurs formes d'adresse, Cf. (5)). Dans tous ces cas, il ne s'agit pas d'indexicalité du genre.

(4) KARAJÁ *obu* 'pleurer (sujet féminin)' et *hi* 'pleurer (sujet masculin)' peuvent tous deux être utilisés par des locuteurs hommes ou femmes.

(5) EMERILLON *adzir* 'fille d'un homme' et *mēbir* 'fille d'une femme' peuvent tous deux être utilisés par des locuteurs hommes ou femmes (même si avec un possessif de 1^{ère} personne, *adzir* sera utilisé par les hommes et *mēbir* par les femmes).

9. dans les interjections? Si oui, dans les interjections de type expressif, phatique, descriptif –idéophones–, ou conatif ? Les exemples d'interjections expressives incluent l'expression de la douleur, la surprise, le mépris, l'aversion, l'admiration, la tristesse, la colère, le choc, la joie, la peur, la honte, la dérision.

NB: pour une typologie des interjections et d'autres marques de discours en relation aux questions 9 à 13, Cf. Ameka, Felix 1992. "Interjections: The universal yet neglected part of speech", in *Journal of Pragmatics*: 18.2-3, 101-118.

10. dans les particules de discours?
11. dans les mots/particules d'affirmation ou de négation?
12. dans les routines et les formules?
13. dans les connecteurs?
14. dans la phonologie? Si oui, de quelle manière (substitution phonétique, effacement de son, structure syllabique, règles prosodiques)?
15. dans la morphologie? Si oui, est-il indexicalisé dans le système pronominal? Ailleurs dans la morphologie ?

NB: S'il est indexicalisé seulement à la 1^{ère} ou à la 2^{ème} personne, est-il envisageable de l'analyser comme du genre grammatical? La question se pose notamment si la 3^{ème} personne présente une distinction de genre grammatical.

Comparaison synchronique

16. Les deux formes distinguant le genre indexicalisé (lexèmes, morphèmes, phonèmes, etc.) sont-elles équivalentes en termes de complexité ?
17. Peut-on considérer qu'une des deux formes est dérivée de l'autre ? Par quel type d'opération (ajout ou effacement) ?
18. Est-ce que la distinction entre les deux lectes est fondée sur la présence vs. l'absence d'un trait, d'un élément ou d'une catégorie ?

Diachronie

19. Est-ce que le même système d'indexicalité du genre se retrouve dans d'autres langues de la même famille ?
20. Les deux formes sont-elles héritées, c'est-à-dire des réflexes de proto-formes attestées ou reconstruites ?
21. Est-ce qu'une des formes peut être considérée comme un développement interne à la langue de l'autre forme ?
22. Est-ce que le même système d'indexicalité du genre se retrouve dans une langue voisine non apparentée ?
23. Est-ce qu'une des formes pourrait être le résultat d'un emprunt ?

Usage

24. Les lectes sont-ils désignés par un terme spécial ?
25. Est-ce que l'indexicalité du genre est obligatoire ou facultative ?
26. S'il y a indexicalité du genre du locuteur, est-ce que la forme de l'autre genre est utilisée dans les textes pour rapporter le discours d'un locuteur de l'autre sexe ?
27. Comment le genre social est-il construit ? (classification des enfants, personnes âgées, des homosexuels).
28. Dans quelle mesure le phénomène est-il important dans la langue (marginal, repérable dans chaque phrase...) ? Précisez si cela résulte du nombre d'éléments concernés, et/ou de leur fréquence d'usage.
29. Âge d'acquisition.
30. Attitudes envers les distinctions liées aux genres des participants du discours (distinctions exclusives vs. tendances)
31. Attitudes envers les erreurs et les corrections.